

En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
 Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 114 du 28 septembre 2006

Le budget 2007 de la Recherche : les promesses du Président de la République oubliées

Le ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a rendu public, ce mercredi 27 septembre, le projet de budget 2007.

En ce qui concerne la recherche et les universités, le budget regroupe l'ensemble des financements correspondant aux budgets des universités et des établissements de recherche publique, EPST et EPIC d'une part, des budgets des agences ANR et OSEO et des mesures fiscales en direction des entreprises, d'autre part. L'augmentation annoncée d'un milliard d'euros regroupe ces trois postes. Contrairement aux engagements pris lors du Pacte pour la Recherche, ce milliard ne prend pas en compte l'inflation et n'a pas été indexé.

Pour ce qui concerne la part du budget relative à la MIRES (Mission Interministérielle Recherche et Enseignement Supérieur), l'augmentation est de 2,58%, couvre à peine l'inflation et l'augmentation naturelle de la masse salariale. Il en va de même pour les budgets des EPST et des EPIC qui n'augmenteront que 2,15%.

En ce qui concerne l'emploi, la création de 2000 emplois n'est pas au niveau de 2006 (3000 emplois) et les engagements du Président de la République n'ont pas été tenus, même si le chiffre est plus élevé que les 1568 emplois annoncés en juin 2006. Mais quand ce gouvernement parle, la confusion est toujours entretenue entre emplois stables, sur poste de fonctionnaire ou de CDI dans les EPIC, et emplois précaires ! Plus grave, en ce qui concerne les postes de CDD, on ne sait pas s'il s'agit de postes supplémentaires ou du simple remplacement des CDD arrivés à terme. Dans ce dernier cas, l'effet d'annonce masque le fait que l'on est resté aux engagements de juin, soit 1568 postes.

Les 1000 emplois prévus dans les universités semblent correspondre à des postes de titulaires. 450 postes d'enseignants et 550 postes de personnels non enseignants. Il n'en est pas de même pour les EPST et les EPIC où sur les 1000 emplois créés, on ne compte que 550 postes de fonctionnaires dans les EPST, 140 chercheurs et 410 ingénieurs et techniciens, 100 CDI dans les EPIC et 350 emplois de contractuels dont 200 CDD de haut niveau et 100 post doc. Ces emplois sont déjà fléchés, car ils doivent être affectés de façon prioritaire à des thèmes précis : science de la vie, technologie de l'information, sciences de l'ingénieur et développement durable, mais aussi dans les PRES, pôles de compétitivité et autres RTRA.

La stagnation du budget des EPST, la faible augmentation des personnels permanents montrent que les orientations de ce gouvernement n'ont pas changé : développement du pilotage par le biais de l'Agence Nationale de la Recherche et développement de l'emploi précaire. La recherche fondamentale non pilotée ne se portera pas mieux après ce budget : les moyens des laboratoires n'augmenteront que 12 millions d'euros, à titre d'exemple le budget des labos du CNRS est de 611 millions dont 329 de subvention d'Etat.

Pour les personnels des EPST et des EPIC, à peine 4,6 millions d'euros sont prévus pour accroître entre autre le contingent de promotions de chercheurs, ingénieurs et techniciens et revaloriser les régimes indemnitaire. Cette somme est ridicule, quand on la compare aux 2 milliards d'euros que représente la masse salariale cumulée des trois plus grands EPST dépendant du ministère, CNRS, INSERM et INRIA.

En ce qui concerne les doctorants, l'allocation augmentera de 8% en février 2007 et promesse est faite d'une autre augmentation non chiffrée en octobre 2007 avec l'objectif de la porter à 1,5 SMIC en octobre 2010 !

En dehors du budget de la MIRES, les budgets de l'ANR et du groupe OSEO-ANVAR augmenteront de 280 millions. Les 825 millions de crédits de paiement affectés à l'ANR en 2007 lui permettront de financer ses engagements de 2005 et 2006 à hauteur de 375 M€, de lancer de nouveaux programmes pour 110 M€ de financer le label CARNOT (40 M€ ainsi que les PRES et autres RTRA pour 300 M€

Les subventions sous forme de déductions fiscales augmentent de 280 millions dont 170 pour le seul Crédit Impôt Recherche dont le montant devrait être de 900 M€

Toutes les raisons sont réunies pour que les personnels se mobilisent. Le SNTRS-CGT appelle les personnels à agir pour que le gouvernement tienne les engagements pris devant le pays après le mouvement de la recherche.